

## Le projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

2009  
Confédération  
*Promouvoir la  
citoyenneté et  
la participation*



### La politique incitative de la Commission fédérale pour les questions de migration

La Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) est d'avis que les étrangères et les étrangers qui sont établi-e-s en Suisse depuis longtemps devraient être reconnu-e-s comme citoyen-ne-s <sup>1</sup>. Elle plaide en faveur d'un changement de perspective en faisant une déclaration pour la «citoyenneté» et s'engage à redéfinir globalement la participation. <sup>2</sup>

Dans ce sens, elle énonce plusieurs recommandations et entend soutenir des projets qui favorisent la promotion de la citoyenneté et de la participation active au niveau local (2009 : Mise au concours «Citoyenneté – aktive Bürgerschaft»).

2010  
Fribourg  
*«Communes  
sympas –  
Gemeinsam in  
der Gemeinde»*



### Le dépôt du projet pilote participatif du canton de Fribourg

Le canton de Fribourg, par le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR), dépose un projet pilote qui s'inscrit dans la logique du projet «Marly Sympa», récompensé <sup>3</sup> avec le Prix suisse de l'intégration par la CFM, pour promouvoir la participation active dans les communes.

Ce projet, intitulé «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde», est accepté et a débuté en juillet 2010.

<sup>1</sup> 22% soit 1.7 millions d'étrangers/ères vivent en Suisse aujourd'hui.

<sup>2</sup> D'aller au-delà des droits de participation classiques dont jouissent les ressortissants étrangers dans certains cantons et communes du pays ; cf. <http://www.ekm.admin.ch/content/ekm/fr/home/projekte/citoyen.html>

<sup>3</sup> La CFM a loué son approche sociétaria globale, multi-générationnelle et pluriculturelle, son caractère novateur et participatif, son ancrage local et les activités concrètes qui rendent visibles les résultats.

*Participation  
citoyenne*

*Egalité des  
chances*

*Qualité de vie*

### Les finalités et les objectifs du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

Ce projet pilote cantonal <sup>4</sup> entend mobiliser les communes fribourgeoises autour de la thématique de la participation et de la qualité de vie en leur proposant le modèle du projet «Marly Sympa» comme support et un financement incitatif pour qu'elles développent leur propre projet participatif.

Il se construit sur les objectifs généraux suivants :

- Favoriser la participation citoyenne.
- Promouvoir l'égalité des chances.
- Améliorer la qualité de vie au niveau local.

Chaque commune est invitée à mettre en place :

- Une organisation qui permette le pilotage de son projet «Communes sympas».
- Une formation qui renforce les compétences des habitant-e-s pour être promoteurs de la qualité de vie.
- Des actions favorisant la qualité de vie (y.c. des rencontres intergénérationnelles).
- Des réseaux d'échange entre communes en projet «Communes sympas», Conseils communaux et organes cantonaux.

Chaque commune s'engage à participer à l'évaluation du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde».

*3 démarches  
articulées*

### L'organisation du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

Au niveau cantonal, le projet pilote «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde» articule trois démarches différentes :

- **La conduite coordonnée** du projet pilote cantonal entre l'IMR, L'étrier, institution mandatée pour la formation, la Haute École fribourgeoise de travail social (HEF-TS), mandatée pour les évaluations, et les communes intéressées <sup>5</sup>.
- **La mise en place des formations «Agent-e-s sympas».**
- **Les évaluations** du projet pilote cantonal et des projets communaux.

<sup>4</sup> Rapport intermédiaire du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR).

<sup>5</sup> Voir Annexe 1 : Répartition des activités et des responsabilités.

4 communes  
francophones

1 commune  
germanophone

### La chronologie du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde» (2010 – 2013)

Quatre communes francophones et une germanophone (Marly, Bulle, Düdingen, Estavayer-le-Lac et Villars-sur-Glâne) se sont engagées progressivement entre septembre 2010 et novembre 2011 :

- Les diverses formations «Agent-e-s sympas» des différentes communes ont eu lieu entre septembre 2011 et avril 2013.
- Les évaluations sont menées en continu.
- La 4<sup>ème</sup> Conférence des communes pour l'intégration des migrantes et des migrants du 13 novembre 2012.
- La 1<sup>ère</sup> rencontre «Communes sympas», le 13 novembre 2012, avec des ateliers d'échange entre coordinateurs/trices et commissions des projets «Communes sympas»<sup>6</sup>.
- La 1<sup>ère</sup> rencontre-formation intercommunale des coordinateurs/trices et des agent-e-s sympas du 8 septembre 2012<sup>7</sup>.

Lancer  
une démarche  
participative  
communale

+

Organiser  
une formation  
«Agent-e-s  
sympas»

### L'engagement des communes dans le projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

Le processus de mise en place et d'engagement de chaque projet «Communes sympas» est identique<sup>8</sup>. Il se déroule de la manière suivante :

- **Une séance d'échange** est organisée en réponse à l'intérêt et aux demandes d'informations des acteurs de la commune ; une structure organisationnelle est déterminée dans la commune (mise en place d'une commission «Communes sympas» et engagement d'un-e coordinateur/trice) → *une convention de partenariat*<sup>9</sup> est signée : elle implique la mise en place de la formation «Agent-e-s sympas», la participation à l'évaluation et aux activités cantonales relatives au projet pilote cantonal.

6 Conçus et animés par la Haute École fribourgeoise de travail social, dans la perspective de promouvoir les actions «sympas», de faire connaître au fur et à mesure et faire reconnaître ce qui se développe dans la commune.

7 Cette journée de formation a été élaborée dans la perspective de valoriser les agent-e-s sympas et de créer une culture commune: J. Panet Raymond, professeur émérite de l'université de Montréal et responsable d'un projet de revitalisation urbaine dans le quartier de St-Michel à Montréal, est venu exposer les principes de l'action communautaire ; des ateliers ont permis de développer des pré-projets d'actions «sympas» de manière interactive (cf. Mémento)

8 Sauf pour Marly qui a déjà plusieurs années d'expériences (11 volées de formation à son actif).

9 Entre la commune et la Direction de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg, représentée par l'IMR.

- **Un atelier participatif impliquant les habitant-e-s**, les autorités communales et les groupes locaux est organisé par la commune et animé par la HEF-TS : démarche participative qui reflète l'esprit du projet «Communes sympas» ; l'atelier permet de le présenter de manière plus détaillée, de définir collectivement le profil des agent-e-s sympas et les contenus de la formation «Agent-e-s sympas» → *l'orientation du projet communal «Communes sympas» est précisée.*
- **L'organisation et la conduite de la formation** se déroule selon une temporalité propre → *un accord est passé avec L'étrier (institution formatrice), les agent-e-s sympas sont choisi-e-s, formé-e-s et reconnu-e-s par la commune.*
- **La suite du projet «Communes sympas» communal** est réalisée de manière spécifique (rythme, modalités et projets) par chacune des communes → *le groupe des agent-e-s sympas est soutenu, des actions et des coopérations avec les acteurs locaux sont mises en place, des projets autour de la qualité de vie et de l'intégration se concrétisent peu à peu.*

Apprendre  
ensemble

des expériences  
mises en  
commun



### La logique du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

Le projet pilote cantonal se construit dans une dynamique d'apprentissage mutuel guidé <sup>10</sup>.

Il se veut participatif en impliquant les multiples acteurs concernés. Pilote, il entend rendre compte et valoriser les expériences des communes en projet, faire comprendre les activités des différents acteurs (canton, communes et acteurs locaux) et mettre en lumière quelques bonnes pratiques afin que d'autres communes du canton s'intéressent à renforcer la participation de leurs habitant-e-s en lien avec la qualité de vie.

dans  
le Mémento

### Le produit du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

Dans cet esprit, les évaluations réalisées en continu rassemblent et élaborent les savoirs constitués par les communes engagées dans le projet pilote cantonal, dans le Mémento «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde».

Celui-ci décrit les étapes de conduite de tout projet communal «Communes sympas», les acteurs impliqués et leurs activités.

<sup>10</sup> Inscrit dans une logique de recherche-action, il est conduit par étapes. Les connaissances acquises au fur et à mesure permettent d'orienter les étapes suivantes.

*Se former  
comme*

*agent-e-s  
sympas*

L'IMR a mandaté L'Étrier, une institution de formation, pour concevoir et dispenser la formation «Agent-e-s sympas». Celle-ci dure 33 heures et propose des modules thématiques différents.

La formation contribue à enrichir les compétences des participant-e-s afin qu'ils/elles développent un rôle nouveau, dénommé «agent-e-s sympas» ou «agent-e-s de promotion de la qualité de vie». La commune choisit les thèmes de formation qu'elle souhaite développer, en concertation avec L'Étrier.

*33 h*

*Thèmes  
des cours*

Différents thèmes sont proposés :

- La formation : les partenaires en présence, historique et sens de cette formation.
- Les valeurs en présence.
- La construction de l'être humain, de la personnalité.
- La relation centrée sur la personne.
- Connaissance de l'espace social communal.
- L'attitude responsable.
- Gestion des conflits et des comportements agressifs.
- Pouvoir et autorité – cadre et repères dans la mission des agent-e-s sympas.
- La conduite de réunion.
- L'intégration et la pluriculturalité.
- La personne au centre de la relation.
- La relation, ses jeux et ses enjeux.
- L'estime de soi.



*Attestations*

D'autres thèmes peuvent être développés «sur mesure» pour la commune qui le demande.

*Le groupe  
des agent-e-s  
sympas*

Pour faire suite à la formation de base, des formations continues peuvent avoir lieu ; des rencontres des agent-e-s sympas sont également organisées ainsi que des activités de loisirs permettant de renforcer les liens entre eux/elles.

## Les évaluations du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»

### Évaluer pour conduire le projet

#### Le modèle de démarche évaluative cantonale

L'IMR a mandaté la HEF-TS pour mener une démarche évaluative qualitative, composée de plusieurs ensembles d'activités articulées et interdépendantes.<sup>11</sup>

### Orienter

#### Un suivi scientifique

Mené en continu, il permet de suivre le projet pilote cantonal et de configurer progressivement ses caractéristiques en tenant compte des réalités des communes et des besoins des acteurs impliqués.

Il contribue à orienter et à construire le déroulement du projet pilote cantonal, l'engagement des différents projets communaux, à éveiller aux divers enjeux et défis, à organiser les journées cantonales d'échange afin de mettre en réseau les communes et les acteurs concernés ; enfin, il compare et capitalise les savoirs pour élaborer le Mémento.

### Décrire Comprendre

#### Les évaluations descriptive et compréhensive

Les cinq communes sont accompagnées dans la conduite de leurs projets respectifs ; des instruments communs<sup>12</sup> sont proposés, des récoltes de données sont organisées (avant et après les formations, pendant les ateliers participatifs et lors des journées d'échange d'expériences).

L'évaluation permet de décrire les stratégies de conduite de chacun des projets «Communes sympas», de rendre compte de leurs étapes significatives, des activités mises en place. Elle permet aussi de comprendre les questions qui se posent, les défis et les représentations des acteurs engagés et les solutions trouvées par chaque commune.

Dans l'idée de mutualiser les savoirs, les expériences emblématiques et les bonnes pratiques mises en lumière sont communiquées, notamment dans les journées d'échange d'expériences ; elles deviennent une source pour le Mémento.

<sup>11</sup> Qui se réalisent de diverses manières et selon des méthodologies différentes.

<sup>12</sup> Notamment l'atelier participatif 1, l'évaluation avant la formation, l'évaluation après la formation, des méthodes pour faire un état des lieux, etc. L'évaluation est alors en mesure de récolter des données de manière systématisée permettant la comparaison, dans chaque commune.

*Donner des repères*

→ *Aller vers*

→ *Être acteur de la qualité de vie et du bien vivre ensemble*

→ *Donner des ressources et renforcer ce qui va bien !*



### L'évaluation transversale

En définitive, les analyses transversales entre les projets communaux menés et les expériences réalisées éclairent différentes thématiques qui sont autant de repères pour soutenir concrètement les communes intéressées :

- L'orientation et l'entrée thématique des projets communaux reflètent l'actualité locale, mais également l'opportunité d'un développement.
- Les valeurs-guide du projet local et des agent-e-s semblent spécifiques à chaque commune, mais proches.
- Un dispositif de collaboration basé sur la légitime séparation des fonctions, une forte implication et une cohésion à entretenir en continu.
- Les agent-e-s sympas actuel-le-s sont des habitant-e-s intégré-e-s.
- La diversité des rôles des agent-e-s sympas est essentielle pour servir le projet communal.
- Une formation standardisée qui donne une cohérence intercommunale et socialise les agent-e-s sympas.
- Les stratégies de communication pour rendre visible le projet doivent rejoindre tous les types d'habitant-e-s pour favoriser l'implication la plus diversifiée possible.
- Les actions «sympas» menées et envisagées concrétisent déjà les trois orientations de tout projet «Communes sympas».

*Le Mémento : produit du projet pilote cantonal «Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde»*

*Tout savoir sur les projets des communes*

Le Mémento entend rassembler l'expérience du projet pilote cantonal et mutualiser les pratiques et savoir-faire des communes. Il les systématise pour en faire un recueil de repères, à disposition de toutes les communes du canton de Fribourg qui souhaitent renforcer la participation de leurs habitant-e-s au travers de l'amélioration de la qualité de vie.

Il réunit également des outils concrets afin qu'elles sachent s'y prendre pour mettre en place de tels projets communaux, en s'appuyant sur les exemples menés.

 *Bonnes pratiques*

 *Réalisations*

 *Témoignages*

 *Outils*

Le Mémento met en forme le processus de conduite de tout projet «Communes sympas» en 4 étapes :

1. Initier le projet.
2. Le préparer.
3. Le mettre en œuvre.
4. Le pérenniser ou le clore.

Il explique comment réaliser concrètement un projet «Communes sympas» à travers des :

- Bonnes pratiques sous forme de fiches de présentation des activités principales et des acteurs concernés.
- Réalisations et
- Témoignages tirés des projets réels expérimentés.
- Outils créés pour les mener.